CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CAP-CHAT

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, le 15 octobre 2026, à 17 h 45.

Étaient présents : **Marie-Ève Godbout, mairesse**
Jacinthe Girard, conseillère au siège no. 1
Ian Bruneau, conseiller au siège no. 2
Guy Brisebois, conseiller au siège no. 3
Jean-Philippe Soucy, conseiller au siège no. 4
Jacinthe Côté, conseillère au siège no. 5
Allen Cormier, conseiller au siège no. 6

Était aussi présente : **Danny Lavoie, greffière adjointe et trésorière**

01. OUVERTURE

Tous formant quorum sous la présidence de madame Marie-Ève Godbout, mairesse, la séance est ouverte à 17 h 47.

02. ORDRE DU JOUR

RÉS.18.10.26 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et résolu à l'unanimité que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

03. ADMINISTRATION

RÉS.19.10.26 **NOMINATION D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE PAR INTÉRIM**

ATTENDU QUE le poste de directeur général et greffier de la Ville de Cap-Chat est actuellement vacant à la suite du départ à la retraite de monsieur Yves Roy, directeur général et greffier;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'assurer la continuité des opérations et la direction de l'organisation en attendant la nomination d'un titulaire permanent;

ATTENDU QUE madame Danny Lavoie possède le titre de directrice générale et greffière adjointe en plus du titre de trésorière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **ALLEN CORMIER** et résolu à l'unanimité :

- De **NOMMER** madame Danny Lavoie au poste de **directrice générale et greffière par intérim** de la Ville de Cap-Chat, en plus de son poste de trésorière;

- **QUE** cette nomination prenne effet à compter du 16 octobre 2026 et se poursuive jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général et greffier ou jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement par le Conseil de ville;

- **QU'**à titre de rémunération pour le cumul de ses fonctions durant cette période d'intérim, madame Danny Lavoie reçoive un traitement salarial selon l'entente à être conclue;

- **QUE** madame Danny Lavoie soit investie de tous les pouvoirs, droits et obligations habituellement rattachées à la fonction de directeur général et greffier, conformément aux règlements généraux de la Ville de Cap-Chat.

ADOPTÉE

RÉS.20.10.26 **AVIS D'INTÉRÊT AU PROGRAMME DE DÉCARBONATION ET D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ÉCOÉNERGIE 360 DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS**

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (ci-après la « FQM ») a lancé ÉcoÉnergie 360, soit un programme de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique d'actifs municipaux;

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre du programme d'ÉcoÉnergie 360, la FQM offre aux organisations municipales des services clé en main et un financement afin de faciliter et d'accélérer la mise en place de mesures d'efficacité énergétique et de décarbonation de leurs actifs municipaux admissibles;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cap-Chat a pris connaissance du programme ÉcoÉnergie 360;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cap-Chat désire manifester son intérêt au programme ÉcoÉnergie 360;

CONSIDÉRANT QUE, pour évaluer le potentiel de rénovation écoénergétique des actifs municipaux dans le cadre du programme ÉcoÉnergie 360, des renseignements à l'égard de ces actifs doivent être colligés et analysés par la FQM et tout fournisseur désigné ou partenaire;

CONSIDÉRANT QU'à la fin du processus de collecte, un rapport synthèse des données colligées sera remis à la Ville de Cap-Chat par la FQM. Ce rapport permet à cette dernière d'évaluer le potentiel de projet de l'organisation;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cap-Chat comprend que seront signées ultérieurement les ententes requises avec la FQM pour l'exécution d'un Projet selon les paramètres du programme ÉcoÉnergie 360 conformément aux diverses dispositions légales applicables, le cas échéant;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par **IAN BRUNEAU** et résolu à l'unanimité :

- **QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

- **QUE** la Ville de Cap-Chat déclare son intérêt au programme ÉcoÉnergie 360;

- **QUE** la Ville de Cap-Chat autorise la direction générale ou tout autre personne mis en charge de ce dossier à signer l'Autorisation de collecte de données se trouvant en annexe de la présente résolution et remplir toutes les formalités afin d'y donner effet;

- D'**EFFECTUER** toutes les démarches et interventions nécessaires et signer tous documents afin de donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

04. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen assiste à l'assemblée.

05. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est 17 h 50 et il est proposé par **JEAN-PHILIPPE SOUCY** que l'assemblée soit et est levée.

_____	_____
MARIE-ÈVE GODBOUT	**DANNY LAVOIE**
MAIRESSE	**GREFFIÈRE ADJOINTE**